
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 mars 2020 à 13 h 30
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ÉTAIT ABSENT :

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
Mme Anne-Sophie Bergeron, secrétaire d'arrondissement substitut
M. Daniel Bussièrès, chef de division – communications

Était aussi présent :

M. François Purcell, directeur de cabinet

Nombre de personnes dans la salle : zéro

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA20 10 065

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mars 2020, à 13 h 30.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mars 2020, à 13 h 30.

Adopté à l'unanimité.

CA20 10 066

Accorder une contribution financière maximale de 37 000 \$ à Un itinéraire pour tous, pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 37 000 \$, à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1204394002

CA20 10 067

Accorder une contribution financière de 15 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » en 2020 et approuver le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 15 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » en 2020;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1204394001

CA20 10 068

Autoriser une dépense de 151 028,99 \$, taxes incluses, à Énergir pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située en arrière du trottoir Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis et autoriser une dépense de 23 000 \$, taxes incluses, pour les contingences, pour une dépense totale de 174 028,99 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 151 028,99 \$, taxes incluses, à Énergir pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située en arrière du trottoir Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis, conformément à la proposition en date du 4 février 2020;

QUE soit autorisée une dépense de 23 000 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 174 028,99 \$, taxes incluses;

QUE soit autorisé le Directeur de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à signer l'entente de réalisation et tout document relatif à cette entente pour et au nom de l'arrondissement de Montréal-Nord;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1200709001

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 13 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
maïresse d'arrondissement

Anne-Sophie Bergeron
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 avril 2020.